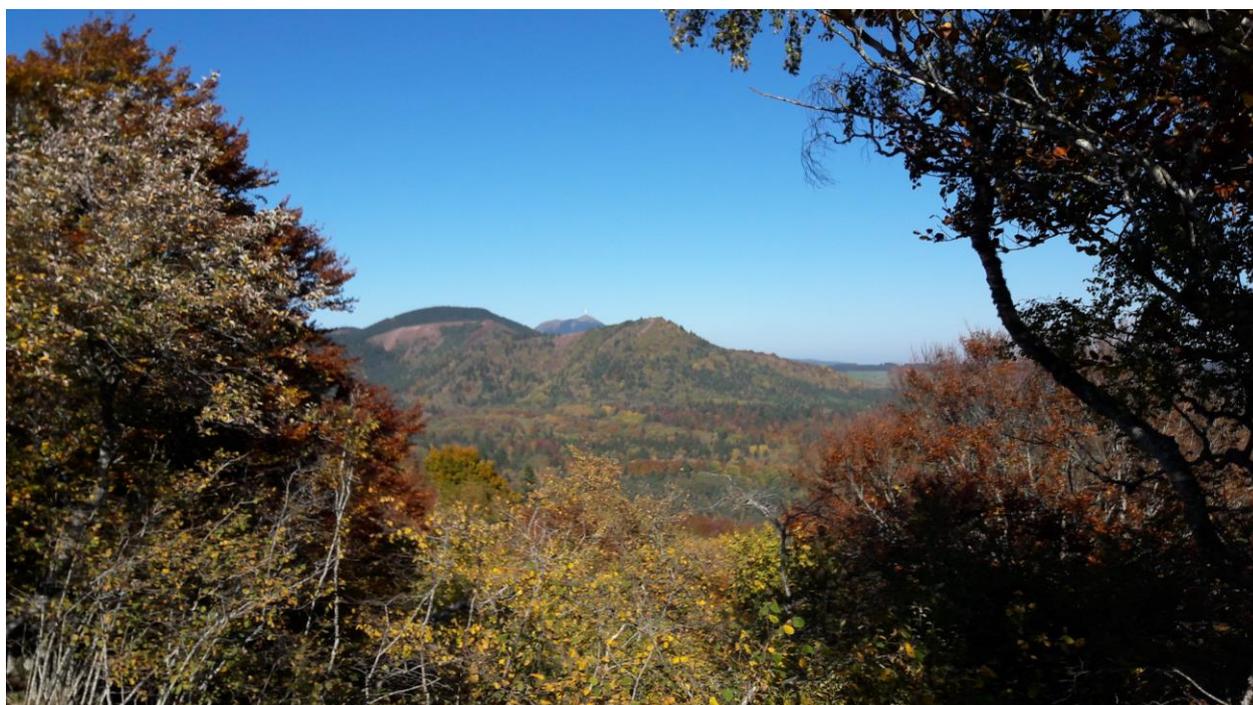




ACTIONS MENEES SUR LE TERRITOIRE CHAINE DES PUYs FAILLE DE LIMAGNE Rapport d'activités 2017

"Cellule de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion
Chaîne des Puy's Faille de Limagne"
et autres services du SM PNRVA



Avec la participation financière de :



SOMMAIRE

1/ Bilan général 2017 des actions mises en œuvre par le SM PNRVA sur le territoire Chaîne des Puys Faille de Limagne : Cellule de suivi PM et autres services (Espaces Programmes EP 1 à 4) – (rappels 2015 et 2016)	Page 3
2/ Focus sur quelques actions développées en 2017	Page 19
2.1/ L'accompagnement des estives et le « projet de territoire écopastoral »	Page 19
2.1.1 Les estives suivies en 2017	Page 19
2.1.2 Le troupeau mobile	Page 22
2.1.3 D'un besoin d'entretien des espaces au projet de territoire écopastoral	Page 24
2.2/ Des actions en faveur de la Biodiversité	Page 27
2.2.1 Un préambule à la création d'un Observatoire de la Biodiversité	Page 27
2.2.2 Un exemple d'actions spécifiques : la préservation d'espèces inféodées au milieu forestier et le début d'une trame forestière	Page 28
2.3/ Quelques actions spécifiques de gestion de la fréquentation	Page 29
2.3.1 La gestion des manifestations sportives : les évolutions 2017	Page 29
2.3.2 La mise en réseau des acteurs de police de la nature	Page 30

ANNEXES :

- Extraits de la convention d'Objectifs, signée le 1er décembre 2015
- Rappels sur les actions de mise en valeur paysagère en lien avec une gestion pastorale
- Rappel sur la gestion des cheminements

1/ Bilan 2017 des actions mises en œuvre par le SM PNRVA sur le territoire Chaîne des Puys Faille de Limagne

Cellule de suivi PM et autres services (Espaces Programmes EP 1 à 4) - (rappels 2015 et 2016) – GN : Gardes Nature ; AT : Agents techniques

	2015	2016	2017
Cellule de suivi et de mise en œuvre du Plan de gestion PM	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de la cellule de suivi - mise en place du Budget annexe 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion Cellule CDP/FL (suivi agents – entretiens d'évaluations – demandes de financements postes/recherches de financements spécifiques – conventions – bilans- Participation aux réunions de DG et EDT, réunions de représentation de la structure, de coordination avec équipes CD) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion Cellule CDP/FL (suivi agents – entretiens d'évaluations – demandes de financements postes/recherches de financements spécifiques – conventions – bilans- Participation aux réunions de DG et EDT, réunions de représentation de la structure, de coordination avec équipes CD) -
Travaux de protection et de mise en valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Puy de Vichatel - Fin des travaux 2014 (ouverture de points de vue, mise en place des plessis pour guider et canaliser) 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien du site par le troupeau mobile gardienné (GN bergère), mise au point d'une méthodologie par sous parcs, présence d'eau et dates de pâturage - Différents travaux avec le LEPA : stage MILOUV (analyse des milieux ouverts et plan de pâturage), chantiers de débroussaillage et clôtures - Poursuite ouverture dans les noisetiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien du site par le troupeau mobile gardienné (GN bergère), poursuite de la méthodologie par sous parcs, présence d'eau et dates de pâturage, amélioration conduite de pâturage) - Poursuite ouverture dans les noisetiers sur la lèvre Est, amélioration des accès et des clôtures
	<ul style="list-style-type: none"> - Chemin des chèvres - Entretien léger sur la partie communale 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien léger sur la partie communale par le SEV (CD63) - Entretien des drains par les GN/AT sur la partie privée 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien léger sur la partie communale par le SEV (CD63) - Entretien des drains par les GN/AT sur la partie privée
	<ul style="list-style-type: none"> - Puy de Pariou : pas d'intervention car pas de convention 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des drains - Reprise du fil guide au sommet (réparation et abaissement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique de travaux pour la lèvre Est et la descente dans le cratère, devis - Suivi et entretien de l'escalier qui accède au sommet - Remplacement de la main courante en bois - Remise en état de la 1^{ère}passerelle - Remplacement de 5 ml de corde « main

			<p>courante » Entretien des marches et des renvois d'eau dans la descente du cratère.</p>
	<p>- Puy de Combegrasse</p> <p>Etude floristique réalisée, lien avec agriculteurs pour amélioration pâturage, reprise cheminement côté sud, jalonnement temporaire Réflexion sur le stationnement (lien avec Direction Grands Sites + service des routes CD63)</p>	<p>- Réunions avec les agriculteurs pour amélioration pastorale - Mise en place de clôtures (GN/AT/LPA) pour sous parcs - Réalisation de semis (espèces adaptées) - Réalisation de la Notice d'incidence N2000 pour le stationnement</p>	<p>- Réalisation de sous-parcs à ovins dans l'estive de Mr Chandèze (500mlde clôture) avec 2 Lycées agricoles - Création de deux chicanes - Installation d'un dispositif d'ouverture (pour le passage d'un tracteur) - Mise en place d'un fil guide. - Suivi photo reprise flore</p>
	<p>- Puys de Jumes et Coquille</p> <p>Réalisation des travaux : aménagement du chemin (drains, puits perdus, reprises, bionattes...)</p>	<p>- Entretien des drains dont une session dans le cadre d'un atelier participatif organisé avec la Société des Eaux de Volvic</p>	<p>Entretien des renvois d'eau (chantiers participatifs):</p> <p>- Au printemps : agent Parc --> Garde Nature (GN) + organisateurs bénévoles de manifestations sportives</p> <p>- A l'automne ; lors d'une journée participative organisée avec la Société des Eaux de Volvic à destination de son personnel et de ses associations partenaires + (GN)</p>
	<p>- Puys de la Vache/Lassolas/Mey/Pourcharet</p>	<p>- Puys de la Vache/Lassolas/Mey/Pourcharet Début de réflexion et travail avec CD63 et YM pour définir les secteurs à enjeux et les actions à mener dès 2017 (analyse pastorale, zones fragiles, foncier, fréquentation)</p>	<p>- Poursuite réflexion en lien avec l'estive de Recoleine, définition des secteurs d'intervention pour maintien ou développement d'une pression pastorale, en lien avec le paysage et la biodiversité (travail avec Bergère/technicienne et GN) Programme d'actions défini</p> <p>- Réalisation d'un escalier en bois sur la montée du puy de Lassolas, mise en place</p>

			d'un soutènement Elagage des épicéas (estive du puy de Lassolas , branches basses).
	Pied du Puy de Côme et Pied du Grand Sault		- Réouverture de l'estive du Grand Sault avec l'abattage de 250 noisetiers (avec LPA Montmorillon) ; Broyage des noisetiers avec broyeur et tracteur du CD63 ; valorisation du broyage (entretien de chemin 30 m ³). - Elagage et entretien du sentier de randonnée GR4 et GR441et réouverture paysagère de l'estive de la Chabanne (coupe de noisetiers avec agent du CD63).
	Puy de Clersoux		- Dossiers de demandes d'autorisations (site classé, Natura 2000) et de subvention : déposés au printemps, obtenus fin d'automne
Entretien courant des chemins sur les Puy	- réalisation de travaux en interne et entretiens , sur le chemin des Gravouses, , Puy de La Vache et Lassolas, chemin d'accès à Vichatel, chemin du Renard (Volvic), GR pied de Lassolas, Puy des Gouttes, sommet du PDD	- réalisation de travaux en interne et entretiens : * entretiens renvois d'eau (Chemin des chèvres, du renard, Goules Sarcoui, Jumes et Coquille, Pariou, Vichatel, La Vache et lassolas) * Puy de Vichatel (ouverture dans noisetières), Puy de Pariou (reprise fil guide), création escalier bas P. de la Vache et fil guide Puy de Lassolas, +mise en défens falaise et grotte du Puy de Sarcoui, poursuite mise en place fil guide au sommet PDD, reprise tressage au Puy des Goules, réalisation de clôtures pour le Puy Combegrasse,	- réalisation de travaux en interne et entretiens : * entretiens renvois d'eau (Chemin des chèvres, du renard, Goules Sarcoui, Jumes et Coquille, Pariou, Vichatel, La Vache et Lassolas, Combegrasse)

		exclos et réouverture pastorale ponctuelle à Chabanne Vieille	
Nettoyage de sites	<ul style="list-style-type: none"> - Veille et nettoyage sur l'ensemble du Patrimoine Mondial 	<ul style="list-style-type: none"> - Veille sur l'ensemble du périmètre Patrimoine Mondial pour les dépôts sauvages - Participation au montage de l'opération sur les dépôts sauvages en lien avec le cD63 (repérage, réflexions sur les typologies, sur le nettoyage et les accès...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Veille sur l'ensemble du périmètre Patrimoine Mondial pour les dépôts sauvages - Participation au montage de l'opération sur les dépôts sauvages en lien avec le cD63 (repérage, réflexions sur les typologies, sur le nettoyage et les accès...) : arrêt en Juin 2017 - Lien communes/services de l'Etat pour sites de décharges sauvages actives
Signalétique Orcines/DU/SMGF/SM PNRVA	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la pose des poteaux et flèches, AMO de la mairie d'Orcines ; lien avec signalétique de Clerco et suivi réouverture du chemin au pied du Clersou 		
Écocompteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Stagiaire Observatoire de la Fréquentation - Commande des 6 derniers écocompteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des écocompteurs, relevés et entretien - Lien avec Service tourisme CD63 pour plateforme commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des écocompteurs, relevés et entretien
Surveillance, veille sur infractions vis-à-vis de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Tournées sur les communes PM, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi - Surveillance sur les sites fréquentés, conciliation des usages, information/sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Tournées sur les communes PM, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi (envoyées aux communes tous les trimestres) – territoire découpé en mailles (1,5x1,5 km) pour améliorer les passages, cartographie correspondante- lien avec délégués Parc (par commune) permettant un meilleur retour - tournées avec ONCFS - Surveillance sur les sites fréquentés, - Surveillance en soirée jusqu'à 21h30 en période estivale avec des résultats probants (intervention en amont des problématiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Tournées sur les communes PM, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi– territoire découpé en mailles (1,5x1,5 km) pour améliorer les passages, cartographie correspondante- lien avec délégués Parc (par commune) permettant un meilleur retour - Tournées avec ONCFS - Surveillance sur les sites fréquentés, - Surveillance en soirée jusqu'à 21h30 en période estivale avec des résultats probants (intervention en amont des problématiques)

Protocole pour la circulation motorisée et l'application sur le terrain	- poursuite protocole puis arrêt (fusion des Régions)	- Réunion pour opération coup de poing à monter en 2017 (circulation motorisées et autres infractions/incivilités)	- Opération « coup de poing » orchestrée par les services de l'Etat (Juin 2017),
Circulation motorisée terrain	- Surveillance, tournées ONCFS , verbalisation sur l'ensemble du PM - Accompagnement communes , Sollicitation de Loubeyrat et Chanonat	- Surveillance, tournées ONCFS , verbalisation sur l'ensemble du PM (bonne coordination -20j de surveillance pour l'équipe GN avec ONCFS) - Accompagnement des communes : quasi aucune sollicitation de communes, pas d'accompagnement (redevenir pro-actif en 2017)	- Surveillance, tournées ONCFS , verbalisation sur l'ensemble du PM (bonne coordination -20j de surveillance pour l'équipe GN avec ONCFS) - Accompagnement des communes : aucune sollicitation, pas d'accompagnement
Manifestations sportives	- Avis, suivi, veille sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture - Suivi des Manif partenaires (lien EP1) - travail préparatoire à la mise en place d'une charte de gestion des manifestations sportives : cartes et recensement exhaustif	- Avis, suivi, veille sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture (gros travail de suivi amont et aval, synthèse : 66 manifs déclarées) - Suivi des Manif partenaires (lien EP1) - Mise en place d'une charte de gestion des manifestations sportives : stagiaire, réunions et ateliers avec les organisateurs, cartographie exhaustive et création d'outils d'accompagnement)	- Avis, suivi, veille sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture (gros travail de suivi amont et aval, synthèse : 96 manifs déclarées, augmentation très forte !) - Suivi des Manif partenaires (lien EP1) - Mise en place des d'outils d'accompagnement sur Google (Google drive, Google agenda)
Stations de pleine Nature		- Echanges avec la communauté de communes Volvic Sources et Volcans sur la mise en place d'un réseau de 500km de chemins balisés VTT et pédestres (réunions, cartographie, échanges d'informations diverses).	
Dômes Union	- Suivi projet de convention	- Signature de la convention - Suivi (réunions) - Projet sur Clersoux	- Travail sur l'accréditation (réunions sur le protocole et écriture du contenu de la formation) - Projet Clersoux, dossier technique Pariou.
Cabane des bergers Orcines	- Ecriture du projet de convention Association du PDD/coopérative (conventi	- Montage du dossier bilan pour	-

	on signée et construction de la cabane en cours)	versement des aides - Organisation de l'accueil presse pour la fin des travaux	
MAET (estives Puy des Gouttes, Orcines, Montmeyre, Recoleine, Vichatel) (EP2)	- Suivi (cellule de suivi et EP2) - Dépôt d'un PAEc (EP2) - Travaux (maintien et réouverture)	- Suivi (cellule de suivi et EP2) - Animation pour la mise en œuvre de MAEC (cellule de suivi et EP2) : animation collective et individuelle. 3 MAEc contractualisées sur estives collectives.	- Suivi (cellule de suivi et EP2) - Suivi des 3 MAEC contractualisées en 2016 et échange avec l'autorité de gestion pour l'ouverture de la contractualisation 2018
Suivi estives	- suivi et aide technique des activités pastorales : accompagnement des bergers de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000) - projet pastoral (EP1)	- suivi et aide technique des activités pastorales : accompagnement des nouveaux bergers de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000) - Organisation d'1 journée « pastoralisme » pour le grand public (atelier participatif) - Echange avec les autres estives réalisé grâce aux MAEC, à poursuivre - GN bergère autonome sur Vichatel/Montlosier,	- suivi et aide technique des activités pastorales : accompagnement des nouveaux bergers de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000) - Organisation d'1 journée « pastoralisme » pour le grand public (atelier participatif) et d'animations « pastoralisme » estivale - Echange avec les autres estives - Bergère/technicienne pour gardiennage du troupeau mobile et accompagnement de nouveaux sites (topofaciès, analyse pastorale et animation /estive Recoleine),
Convention LPA de Rochefort M. sur Vichatel (pâturage)	- mise en place d'un troupeau mobile gardienné, GN bergère de	- maintien du troupeau mobile gardienné, GN bergère de 6 mois (Vichatel/Montlosier, + Puy de Jussat) et	- maintien du troupeau mobile gardienné, GN bergère de 6 mois (Vichatel/Montlosier, + Puy

	6 mois (Vichatel/Montlosier, + Puy de Jussat) et troupeau du LEPA – lien EP2	<ul style="list-style-type: none"> - troupeau du LEPA – lien EP2 - réalisation de méthodologie de pâturage pour ces sites et pour les sites en phase de reconquête par des ligneux en sites fragiles - recherche d'autres sites et partenaires infructueuse 	<ul style="list-style-type: none"> - de Jussat) et troupeau du LEPA – lien EP2 - obtention de financement auprès de la Fondation pour poursuite du troupeau mobile (pour le LPA) - Définition d'un « projet écopastoral de territoire »,
ASL Ceysat	- Suivi projet, liens avec les services de l'Etat, précision des zones potentielles d'ouvertures (cellule et EP2)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des PSG sur les 2 ASL (en lien avec le CRPF) - Montage du dossier pour ASL1 pour recherches de financements concernant l'étude d'impact et le début de travaux ; lien avec le terrain - Réflexions sur ASL2 secteur Chabanne Vieille et Côme, attente du résultat des études floristiques et tenues des sols - Détournement ponctuel du GR 4 et 441 sur l'estive de l'ASL 2 pour permettre le pâturage des vaches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du dossier pour ASL1 pour recherches de financements concernant l'étude d'impact et le début de travaux ; lien avec le terrain, avec la Chambre d'agriculture, réalisation devis (en lien avec EP2) - Travaux de réouverture dans les noisetières (ASL1 et 2) en lien avec LPA et CD63
Estive de Recoleine, secteurs Puy de la Vache et Lassolas			<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du site et de son potentiel pastoral pour amélioration paysagère, topofaciès - Animation auprès de l'estive de Recoleine pour analyser les besoins pastoraux de maintien et développement de l'estive (et de son Syndicat), montage du dossier correspondant,
Equipements estives	- Surveillance franchissements estives	- Surveillance franchissements estives, démontage au besoin	- Surveillance franchissements estives, démontage au besoin
Sensibilisation des scolaires (EP4)	- Poursuite de l'échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise, entrée EDD dont alimentation, géoscience et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise, entrée EDD dont alimentation, géoscience, mobilité et solidarité : 18 classes sur l'année-financement Clermont-Communauté (EP4) - Animations classes de lycées 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise, entrée EDD dont alimentation, géoscience, mobilité et solidarité : 18 classes sur l'année-financement Clermont-Communauté (EP4) dont 2 classes de collège.

	<p>(EP4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animations (lycées, étudiants de facultés...) - Préparation de projets pour les EPI (enseignements Pratiques Interdisciplinaires) au niveau des collèges (mise à disposition de ressources) – EP4 	<p>d'enseignement général et agricoles, étudiants de facultés...(EP4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Musette nature sur sentier de Vichatel pour environ 6 classes (EP4) - Préparation de projets pour les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) au niveau des collèges (mise à disposition de ressources) – (EP4) 	<ul style="list-style-type: none"> - La dimension de la continuité territoriale entre la ville et la campagne est intégrée désormais au projet. En référence à cela, le titre de l'opération a évolué à la rentrée 2018 vers Métropolitains en herbe. - Présentations Parc à des classes de lycées d'enseignement général et agricoles, étudiants de facultés et quelques fois animations terrain autour de Montlosier...(EP4) - Implication dans préparation à la journée d'accueil des classes du 17 octobre (2 réunions) et organisation pour mise à disposition du site de Montlosier (EP4, cellule Chaîne des Puys et fonctions support) - Musette nature sur sentier de Vichatel pour environ 30 utilisations (scolaires et visiteurs) d'une demi-journée chacune (EP4)
Convention aggro porte	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi, négociation partie CDP - interventions terrain - Lien avec convention PM 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et lien avec convention PM 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et lien avec convention PM
Animations estivales (lien avec candidature)		<ul style="list-style-type: none"> - Participation des GN pour des animations sur la gestion du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des GN pour des animations sur la gestion du site

Ateliers pédagogiques Montlosier (EP4)	<ul style="list-style-type: none"> - Outils pédagogique Biodiversité effectif (EP4) - 1ères réflexions avec les PCC (Professeurs Correspondants Culturels) sur les fiches Histoire du Paysage, en lien avec la géologie (EP4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil ponctuel de classes et groupes d'animateurs en formation (EP4) - Finalisation des fiches d'activités des ateliers pour 2017 (EP4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil ponctuel de classes et d'animateurs ou enseignants pour présentation d'outils pédagogiques (EP4) - Prêts d'outils pédagogiques (EP4)
Schéma d'Interprétation des Patrimoines (eP4)	<ul style="list-style-type: none"> - Ecriture du Schéma d'interprétation des Patrimoines et d'un plan d'actions associé, rencontre des acteurs locaux (EP4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation culturelle Veilles et veillées archéologiques avec animations archéologie, journée d'information sur la présence de vestiges pour des forestiers et une résidence d'artistes sur l'histoire des lieux avec production d'un spectacle (Ceyssat). (<i>La journée d'information a eu comme suite un contact entre l'association locale de gestion du Grand Sault et le conservateur archéologue de la DRAC, concernant le projet d'exploitation forestière du site.</i>) (EP4) - Des habitants et élus de Ceyssat, Mazayes, Olby, Orcines et St-Genès ont été impliqués dans la résidence d'artistes. (EP4) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition à Montlosier « Voyage dans le Parc » groupe de travail 40 ans - Atelier Carte postale à Montlosier (EP4) - Programmation culturelle 40 ans Parc avec animations sur un après-midi et soirée à la maison de site du Puy de Dôme -Bistrot spécial 40 ans (groupe projet transversal) - 2 Ateliers Carnet de voyage (St-Pierre Roche et St-Genès-Champanelle avec des habitants- Sur chaque lieu : une sortie terrain ½ journée et 2 séances encadrées par une illustratrice (3 autres lieux sur le Parc). Résultat : un carnet de voyage Habitants présenté au RDV du Carnet de voyage (EP4) - https://www.parcdesvolcans40ans.com/carnet-collectif-en-ateliers - Soutien en communication à des manifestations découverte se déroulant en secteur Monts-Dômes (6) - EP4 - Séquence de tournage du film « Au cœur du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne » avec Thierry Courtadon (œuvres

			monumentales) – Communication et EP4 - Communication sur VVX – maison du Parc
FOrmation A Distance des prestataires touristiques et personnels d'accueil	- Montage de l'opération avec le CRA, recherche de financements (CRA), définition du contenu (CDC), interventions filmées, validation du contenu (réalisé par un organisme de formation, Adelfa)	- Formation à la gestion des inscriptions sur Agora learning - Lancement de la formation en Mai 2016 auprès des personnels d'accueil des OT et sites muséographiques : 61 personnes inscrites, 43 attestations de fin de formation au 31/12/2016 - D'autres personnes se sont également inscrites (CRDTA, Communautés de communes, élu, hébergeur, Dômes Union...) - Poursuite en 2017 auprès des hébergeurs	- Poursuite de la formation (jusqu'en Juin car après arrêt de la plateforme de la Région) 70 personnes formées au total sur 87 inscrits. - Début de mise en place d'une nouvelle Plateforme Parc opérationnelle début 2018 (relance pour OT restants et hébergeurs)
Sensibilisation	-	- Présence sur et autour des zones touristiques pour sensibiliser et renseigner les usagers de la Chaîne des Puys (Puy, parkings) ; lien avec les services civiques du CD63. - Réalisation de plusieurs animations grand public en partenariat avec le CD 63 sur les estives et la forêt en CDP faille de Limagne. - Atelier de découverte du pastoralisme - Animations forêt pour les partenaires de la Sté des Eaux de Volvic dans le cadre d'une journée participative (chantiers et animation). - Atelier participatif d'entretien des cheminements avec la Sté des Eaux de Volvic	- Présence sur et autour des zones touristiques pour sensibiliser et renseigner les usagers de la Chaîne des Puys (Puy, parkings) - lien avec les services civiques du CD63. - Réalisation de plusieurs animations grand public en partenariat avec le CD 63 sur les estives et la forêt en CDP faille de Limagne. - Atelier de découverte du pastoralisme - Animations forêt pour îlots de sénescence - Atelier participatif d'entretien des cheminements avec la Sté des Eaux de Volvic - Réunion d'information Loup

Animation/formation pour personnel structures touristiques et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux formations agents saisonniers, Eductour Vulcania, OGS, PM 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux formations agents saisonniers, - Formation agents OGS et Vulcania - Eductour pour OT du secteur (participation) - Intervention auprès des différentes structures partenaires les actions et enjeux du parc (CD63, Lycées agricoles et forestiers, universités, etc.) - Participation à un colloque du réseau ECOFOR sur les usages en forêt. - Intervention dans le cadre de formations pour les agents des services des routes 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 journées d'Eductour pour les OT, les campings du secteur - Intervention auprès des structures partenaires (Lycées agricoles, BPJEPS CPIE Clermont-Dômes)
OGS	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'animation des ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'animation des ateliers 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Aide technique sur le contenu d'une animation au sommet 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Chemin des Muletiers Intervention cassettes + panneaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide technique sur les aménagements, 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi troupeau au sommet, lien 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi troupeau au sommet, lien 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi troupeau au sommet
	<ul style="list-style-type: none"> - Suivis naturalistes (vipères, papillons, état de conservation des habitats N2000) 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Conciliation au sommet, surveillance (dont manifs, concerts, ...), - lien parapentistes - Information régulière dans les 3 structures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Conciliation au sommet, surveillance (dont manifs), 	<ul style="list-style-type: none"> - Conciliation au sommet, surveillance (dont manifs)

		<ul style="list-style-type: none"> - lien parapentistes - Information régulière dans les 3 structures d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - lien parapentistes - Information régulière dans les 3 structures d'accueil
	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation IBP 		
	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de jalonnement au sommet (zone test), chantier commun Parc/SEV/équipe Gd Site 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite travaux de jalonnement au sommet, chantier commun Parc/SEV/équipe Gd Site 	
	<ul style="list-style-type: none"> - nettoyage du site (déchets épars, reste de chantiers, balisage...) 	<ul style="list-style-type: none"> - nettoyage du site (déchets épars, reste de chantiers, balisage...) 	
Parcelles Montlosier	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'aménagement forestier (avec ONF) – lien EP2 - Réflexions sur la renaturation de l'étang - Troupeau mobile gardienné (lien EP2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Troupeau mobile gardienné (lien EP2) - Aménagement pour traversée de la route (chemin le long de la route + panneaux signalisation routière) - Repérage du bornage des parcelles pour gestion forestière, marquage de l'îlot de sénescence - Mise en pace avec l'ai du SMVVA d'un protocole de suivi sur l'inondation des prairies 	<ul style="list-style-type: none"> - Troupeau mobile gardienné (lien EP2) - Réflexion pour équipements des parcelles (parc de tri/pédiluve)
Suivi exploitation forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'îlots de sénescence dans les PA ou PSG - suivi des coupes non autorisées sur l'ensemble du site classé, dont Puy de Verrières, Nébouzat, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'îlots de sénescence dans les PA ou PSG : St Genès Champanelle, Pulvérières, St Ours les Roches... - suivi des coupes non autorisées sur l'ensemble du site classé, lien avec DREAL et DDT 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des îlots de sénescence dans les PA ou PSG : St Genès Champanelle, St Ours les Roches... - suivi des coupes non autorisées sur l'ensemble du site classé, lien avec DREAL et DDT - participation au Comité de Massif - suivi projet METIS - suivi projet exploitation forestière Puy de Chaumont

Réglementation des boisements Ceyssat/Orcines		- participation aux réunions sur les 2 communes	- participation aux réunions sur les 2 communes
Charte de gestion forestière du site classé	- Participation aux réunions de réflexions (organisées par les services de l'Etat)	- Pas de réunions organisées par l'Etat	- Participation aux réunions de réflexions et finalisation organisées par l'Etat
Suivi biodiversité	- Formation Loup - Recensement espèces (Chauve Souris, Bécasse, etc...) - Relevés botaniques sur plusieurs sites dans le cadre de N2000 (suite à une Formation avec les Herbiers Universitaires lien EP2)	- Suivi petites chouettes de Montagnes : mise en place et réalisation d'un protocole de suivi des chouettes de Tengmalm et chevêchette. Capture et marquage de Bécassines à l'automne en partenariat avec l'ONCFS. - Participation au suivi « Pigeon colombin » de l'ONCFS. - Recensement espèces (Chauve-souris, orthoptères, Lépidoptères...) - suivi floristique des milieux agropastoraux de la Chaîne des Puys. - Poursuite formation Loup - Etude flore sur puy de Côme et Chabanne Vieille	- Recensement espèces (Chauve-souris, Bécasse, Chouette de Tengmalm et chevêchette, Pic noir, orthoptère, lépidoptères...) - suivi floristique - Un stagiaire « Observatoire de la Biodiversité » en 2017. - Suivi Loup, participation à la mise en place d'un réseau ; (contact terrain avec les agriculteurs, participation au réseau de l'Etat, organisation d'une réunion d'information)
Observatoire de la Biodiversité			- Stage relatif à cette action - Elaboration d'un cahier des charges pour une étude sur la définition « du Bon Etat écologique » et programme d'actions afférents - Recherches de financements
Gestion APPB Narse d'Espinasse (EP2)	- en attente (EP2)	- en attente (EP2)	- en attente (EP2)
Gestion ENS côte Verse (EP2)	- Commune gestionnaire	- Commune gestionnaire	- Commune gestionnaire
RNR Volvic (EP2)	- suivi des réunions (dont Comité consultatif) et coordination avec N2000 et PM (EP2)	- suivi des réunions (dont Comité consultatif) et coordination avec N2000 et PM (EP2)	- suivi des réunions (dont Comité consultatif) et coordination avec N2000 et PM (EP2)

Suivi projet Volvic	- Suivi Réaménagement du site du Goulet (projet d'urbanisme et touristique porté par VSV et Société des Eaux de Volvic) : BE et réunions (cellule et EP3)	- Projet en attente (fusion des communautés de communes)	- Projet en attente (fusion des communautés de communes) ?
Urbanisme de planification (EP3)	- Regard du Parc (porter à connaissance) : Chanat La Mouteyre, Charbonnières les Varennes, Ceyssat, Saulzet le froid (base de PAC) – EP3	- Regard du Parc (porter-à-connaissance) : Mazayes (complet) et Pulvérières (base de PAC). - Présentation du Regard du Parc (animation spécifique, vidéos, échanges, etc.) sur les communes de Ceyssat et Mazayes.	- Regard du Parc : pas de projet sur ce secteur en 2017
	- Accompagnement hors ARU : PLU St Saturnin + AVAP St Saturnin, PLU Aydat, PLU st Ours les Roches	- Accompagnement hors ARU : - PLU de Pulvérières (1 réunion), PLU Saint-Ours (1 réunion), PLU Aydat (3 réunions, terrain avec les élus, etc.), AVAP Saint-Saturnin. - Avis : PLU Saint-Ours, modifications sur les PLU d'Orcines, Chatel-Guyon, Volvic, St-Genès-Champanelle.	Accompagnement hors-ARU : - réunion PLU Saulzet-le-Froid - réunion PLU Pulvérières - réunions AVAP Saint-Saturnin (finalisation) - réunion évaluation SCOT Grand Clermont Avis : - PLU Pontgibaud : favorable - PLU Saint-Saturnin : favorable - PLU Saulzet-le-Froid : réputé favorable
	- Chanat La Mouteyre (PLU), Ceyssat/Mazaye (PLU) – EP3	Accompagnement ARU : PLU groupé Ceyssat - Mazayes (7 réunions, réalisation du Cdc, accompagnement dans la procédure de groupement de commande et marché public, concertation grand public, etc.) PLU Chanat-la-Mouteyre (1 réunion)	ARU : - projets de PLU de Ceyssat/Mazayes toujours en cours - réunions PLU Chanat-la-Mouteyre
Urbanisme opérationnel (EP3)	- Site du Goulet (Volvic) ; Chatrat et Fonfreyde (St Genès Champanelle) – avis techniques – EP3	Hors ARU : rien sur ce secteur	- intervention à Cournols : conseil pour la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le

			bourg
	- écoquartier St Genès Champanelle ; aménagement centre bourg Sayat - EP3	<p>ARU</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet d'écoquartier de Saint-Genès-Champanelle : finalisation de l'étude préopérationnelle, négociations foncières, recherche d'opérateurs en vue d'une première phase de travaux en 2017-2018 - projet de requalification de l'îlot des Barrats dans le centre-bourg de Sayat : pour accueillir de nouveaux habitants, créer des commerces, aménagement des espaces de stationnements et des espaces publics : étude de maîtrise d'œuvre en cours pour des travaux en 2017. - projet d'étude stratégique pour la revitalisation du centre-bourg de Volvic (programmation, faisabilité, phasage, outils, chiffrage) : choix recrutement des prestataires en cours 	<p>ARU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écoquartier de Saint-Genès-Champanelle : fin de l'étude pré-opérationnelle et conseil pour la mise en concurrence d'opérateurs - Volvic : étude stratégique pour la revitalisation du centre-bourg en cours, et phase de concertation à venir en 2018 - Sayat : fin de l'étude pré-opérationnelle, validation du scénario d'aménagement, réalisation d'une maquette et aménagement des espaces publics en 2018
Inventaire du petit patrimoine bâti non protégé (EP3)	<p>- Données complétées sur Pontgibaud et St Pierre le Chastel – EP3</p> 	rien sur ce secteur en 2016	<p>Inventaire réalisé dans le Cantal en 2017 et 2018 / données de l'inventaire disponibles en ligne sur le site du CRAIG :</p> <p>https://ids.craig.fr/geocat/srv/fre/catalog.search#/metadata/040157b7-1b8b-42a7-8d06-cb9d982f690b</p> <p>Elaboration en cours des fiches-objets (une fiche par objet).</p>

<p>Accompagnement dossier candidature</p>	<p>- dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ participation aux réunions de coordination du projet et gouvernance : Commission locale, comités exécutif et technique ➤ production d'éléments explicatifs, descriptifs et de synthèse pour le rapport complémentaire ➤ participation ponctuelle à l'accueil des experts ➤ Mise en place d'un budget annexe et d'une cellule de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM ➤ Convention PM <ul style="list-style-type: none"> - Participation à des accueils presse <ul style="list-style-type: none"> - Formation saisonniers (Vulcania) et Eductour ➤ participation à des réunions du Comité Scientifique (information, brainstorming), 	<p>- dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ participation aux réunions de coordination du projet et gouvernance : Commissions locales, comités exécutif et techniques, réunion de travail ➤ production d'éléments explicatifs, descriptifs et de synthèse en vue de la présentation au Comité du PM ➤ Participation au Comité du PM à Istanbul ➤ Participation à l'élaboration du programme d'actions 2016-2020 (déclinaison du plan de gestion), puis relecture et apports complémentaires ➤ Gestion de la cellule de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM, Convention PM ➤ participation à des réunions du Comité Scientifique (information, brainstorming), 	<p>- dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ participation aux réunions de coordination du projet et gouvernance : Commissions locales, comités exécutif et techniques, réunion de travail ➤ Gestion de la cellule de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM, Convention PM ➤ participation à des réunions du Comité Scientifique (information, brainstorming),
--	---	---	--

2/ Focus sur quelques actions nouvelles développées en 2017

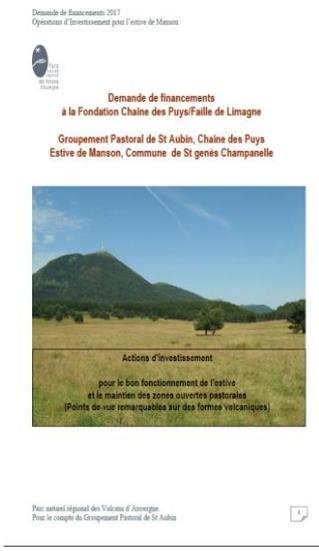
2.1 //l'accompagnement des estives et le « projet de territoire écopastoral»

L'accompagnement pastoral de ce territoire Chaîne des Puys/faille de Limagne par le SM PNRVA revêt actuellement de multiples formes :

- une **animation auprès des estives existantes** pour le maintien de cette activité, l'amélioration des équipements, l'agrandissement potentiel des surfaces (réouvertures), la tenue d'un cahier pastoral, la connaissance de la diversité floristique en lien avec le pâturage et donc son maintien, le montage de dossiers (autorisations, recherches de financements), la conciliation des usages...
- **une recherche de solutions pour la reconquête de secteurs embroussaillés par abandon pastoral**, et permettant une amélioration et une mise en valeur de ces secteurs (paysagers et écologiques, notamment en zone Natura 2000), notamment via l'action troupeau mobile et le travail en commun avec le LPA de Rochefort Montagne
- **un travail partenarial avec les acteurs** tels qu'Auvergne Estive, le service agricole du CD63, le LPA de Rochefort Montagne, Vetagrosup, ...
- **des actions de sensibilisation et d'information du public** pour aider à concilier les différentes activités (actions presse, radio, atelier participatifs, animations...)
- **des actions de veille et de répression** pour limiter les actes délétères pour les troupeaux en estive

A terme, d'autres actions pourront être menées, avec notamment un travail de connaissance et de compréhension de la filière et des marchés éventuels, afin d'identifier des pistes d'actions en terme de valorisation de la production (stage filière ovine 2018 – EP1)

2.1.1 Les estives suivies en 2017 :

<ul style="list-style-type: none">- Estive collective de Manson (plaine de Laschamps- St Genès Champanelle) : l'équipe du Parc a accompagné le groupement pastoral de St Aubin pour monter un dossier de demandes de financements de travaux (débroussaillage, mise en place de clôtures) et d'équipements (cage de retournement, filets mobiles) auprès du CD63 et de la Fondation Chaîne des Puys/Faille de Limagne.	 <p>Document de demande de financement pour l'estive de Manson. Le document est intitulé "Demande de financements à la Fondation Chaîne des Puys/Faille de Limagne" et concerne le "Groupement Pastoral de St Aubin, Chaîne des Puys Estive de Manson, Commune de St Genès Champanelle". Il mentionne des "Actions d'investissement pour le bon fonctionnement de l'estive et le maintien des zones ouvertes pastorales (Points de vue remarquables sur des formes volcaniques)". Le document est daté de 2017 et mentionne le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> - Estive collective d'Orcines : les nouveaux bergers du Groupement pastoral d'Orcines ont bénéficié de l'accompagnement des Gardes Nature pour des opérations techniques (pose de filets mobiles, aide à la traversée de la route pour le Puy des Goules, aide à la montée au sommet du PDD et à la surveillance au sommet...) et pour de la sensibilisation/surveillance (tournées de surveillance, information des publics, Atelier pastoral en Juin 2017...). - De plus, en début de saison, un tour est fait avec les bergers pour leur expliquer le fonctionnement du site en termes de fréquentation et de sensibilité écologique, avec cartes à l'appui et proposition de la tenue d'un carnet de pâturage 	
<ul style="list-style-type: none"> - Projet ASL Ceysnat/estive de Montmeyre : dans le cadre du projet concernant les ASL de Ceysnat (voir bilan 2016), des travaux de réouverture dans les noisetières (Grand Sault, Chabanne Vieille) ont été menés par les agents techniques et Gardes du Parc, à titre expérimental, avec des élèves de Lycées agricoles et des agents du CD63 (ainsi que du matériel spécifique type broyeur). Au niveau du Grand Sault, l'éleveuse a pu tester cette action avec son troupeau. - En parallèle, le dossier concernant la remise en pâture du secteur global défini a avancé avec une précision du type de travaux à réaliser en respect avec les sensibilités du site et une estimation des coûts, ce qui permettra d'aller chercher les premiers financements et de faire réaliser l'étude d'impact nécessaire à ce projet. 	 <p>Associations Syndicales Libres de Ceysnat Projet d'ouverture</p> 
<ul style="list-style-type: none"> - Estives individuelles du Puy de Combegrasse (3 agriculteurs- commune d'Aydat) : dans le cadre du suivi du Puy de Combegrasse par les équipes du Parc pour son entretien et la bonne reprise floristique, une convention a été signée avec le SMGF et l'ONF. <p>En parallèle, les équipes du Parc ont réalisés différents travaux d'amélioration pour la conduite pastorale, avec des élèves de Lycées agricoles (clôtures pour sous parcs, chicanes et</p>	

dispositifs d'ouverture, fil guide...)

Enfin, dans le cadre du suivi global de la flore mené par le Parc (étude réalisée en 2015, semis en 2016), un suivi photo a commencé à être mise en place.



- **Estive de Vichatel** (commune d'Aydat) : la gestion de ce site est menée depuis les années 2000 en lien avec le LPA de Rochefort Montagne qui bénéficie d'une convention de pâturage pour son troupeau ovin avec le SM PNRVA, propriétaire du site. Depuis 2015, le troupeau est gardienné (par une bergère embauchée par le SM PNRVA) ce qui a permis une gestion plus fine de ce site Natura 2000 et bien fréquenté, par les scolaires notamment. Les problématiques anciennes de sous ou surpâturage ont pu être améliorées fortement, et une gestion en sous parcs tournants (filets mobiles) avec apport d'eau a donné de bons résultats pour développer cette méthode sur d'autres secteurs embroussaillés. Le troupeau dispose aussi des autres parcelles de Montlosier, ce qui a permis au Lycée cette année d'être autonome en fourrage pour l'hiver pour l'exploitation ovine.

Des améliorations pourront être apportées en 2018 avec la création d'un parc de tri et pédiluve.



Puy de Vichatel - Bilan de pâturage du troupeau mobile - saison 2017



- **Estive de Jussat** (commune de Chanonat) : dans le cadre d'un partenariat avec le CEN Auvergne et l'ONF, gestionnaires du site Natura 2000 pour le compte de la commune, le Parc et le LPA ont réalisé un pâturage de ce Puy grâce **au troupeau mobile gardienné** pendant 3 ans (et 3 à 4 semaines/an), en testant des conduites de troupeau adaptés à ce site fragile.

- Dès 2018, il pourra être confié à un agriculteur ovin local pour un pâturage du site en lien avec les préconisations fournies (et un site amélioré pendant ces 3 années) ; des travaux de clôtures fixes devraient aussi être réalisés.

Emplacement des parcs ovins sur le Puy de Jussat - saison 2017



<p>- Estive de Recoleine (communes de Nébouzat/ Saint-Genès-Champanelle) : l'estive de Recoleine bénéficiait jusqu'à présent d'un accompagnement sur la partie bovine (Puy de Pourcharet) dans le cadre des MAET (Natura 2000). En 2017, un travail s'est engagé sur la partie ovine dans un objectif au départ de mise en valeur des Puys de la Vache et Lassolas par la pérennisation du système pastoral et des actions ciblées de réouverture, adaptées à la pression ovine possible.</p> <p>La bergère/technicienne, accompagnée des Gardes Nature, a pu réaliser une analyse de cette estive, en terme d'évolution historique, de problématique actuelle et a réalisé une description par topo-faciès et intérêt pastoral sur les secteurs sensibles de ces 2 Puys. Ce travail a permis de dégager des pistes d'actions d'amélioration (en terme de poste de berger, d'équipements ou de travaux) ; l'année 2018 permettra de finaliser l'évaluation des coûts et de monter les dossiers d'autorisation et de recherche de financements (voire de réaliser certaines actions). Le troupeau mobile testera également le déprimage de l'herbe au printemps avant le passage du troupeau collectif en Août.</p>	<p>Syndicat d'estive de Recoleine partie ovine Propositions d'actions pour l'amélioration de la gestion pastorale</p>  
<p>- 3 estives (Orcines, Manson et Montmeyre) ont également continué à être suivies dans le cadre des Mesures Agro-environnementales Climatiques (MAEC) qu'elles avaient contractualisées en 2016 (EP2) (financements pour le maintien d'Habitats Natura 2000 pastoraux)</p>	

2.1.2 Le troupeau mobile

Rappels (voir bilan 2016): L'objectif de ce projet était de disposer **d'un outil de gestion de l'embroussaillage (ou de dynamiques ligneuses importantes) de certains secteurs et de leur réintégration dans les systèmes d'exploitation « classiques » à terme.**

C'est ainsi un projet test qui a pour vocation :

- de ré-ouvrir des zones à vocation d'estive ou de maintenir des zones ouvertes en cours d'embroussaillage, en les intégrant dès que possible à des exploitations
- d'expérimenter des modes de gestion adaptées au territoire.

La présence d'un berger pouvant se déplacer sur différents secteurs était également l'occasion de relancer du lien avec l'ensemble des estives de la zone, en leur permettant des moments de rencontre, et en les incitant également à établir des plans de pâturage nécessaires à l'obtention des aides financières pour les estives collectives.

Le projet, démarré en 2015, s'est doté :

- **d'un troupeau dédié**
- **d'un berger**
- **et de matériel de gestion pastorale**

Le troupeau a été monté en collaboration avec le LEPA de Rochefort-Montagne, en prenant en compte les éléments de besoins, périodes de reproduction...

En 2017, le poste de Garde Nature /Berger est devenu un poste de Berger/technicien agricole, ce qui a laissé plus de latitude pour développer les actions prévues :

- **assurer la gestion pastorale des parcelles** en propriété du Parc des Volcans d'Auvergne, dont le Puy de Vichatel, ainsi que celle du puy de Jussat, et **établir un plan de pâturage et un bilan de la saison pastorale**
- **assister les groupements pastoraux collectifs** du territoire dans le cadre de missions ponctuelles, notamment pour la réalisation de plans de pâturage, le suivi de la végétation et sa cartographie, etc (ce qui a pu être fait sur l'estive de Recoleine)
- **participer à la réflexion sur l'extension d'une gestion pastorale** de certaines zones en cours de fermeture : projets Puys de la Vache et Lassolas

Les résultats 2015/2016/2017 montrent que la mise en place d'une **gestion fine du troupeau (périodes de pâturage selon la pousse de l'herbe, brebis gestantes ou non), avec des sous-parcs et la distribution d'eau à volonté**, ainsi qu'une **intervention manuelle** préalable à chaque pâture, a permis aux brebis d'opérer une pression de pâturage ajustée aux problématiques des milieux qu'elles ont pâturés, c'est-à-dire des espaces embroussaillés ou avec une dynamique ligneuses importantes.

En résumé, en **2017**, il y a eu :

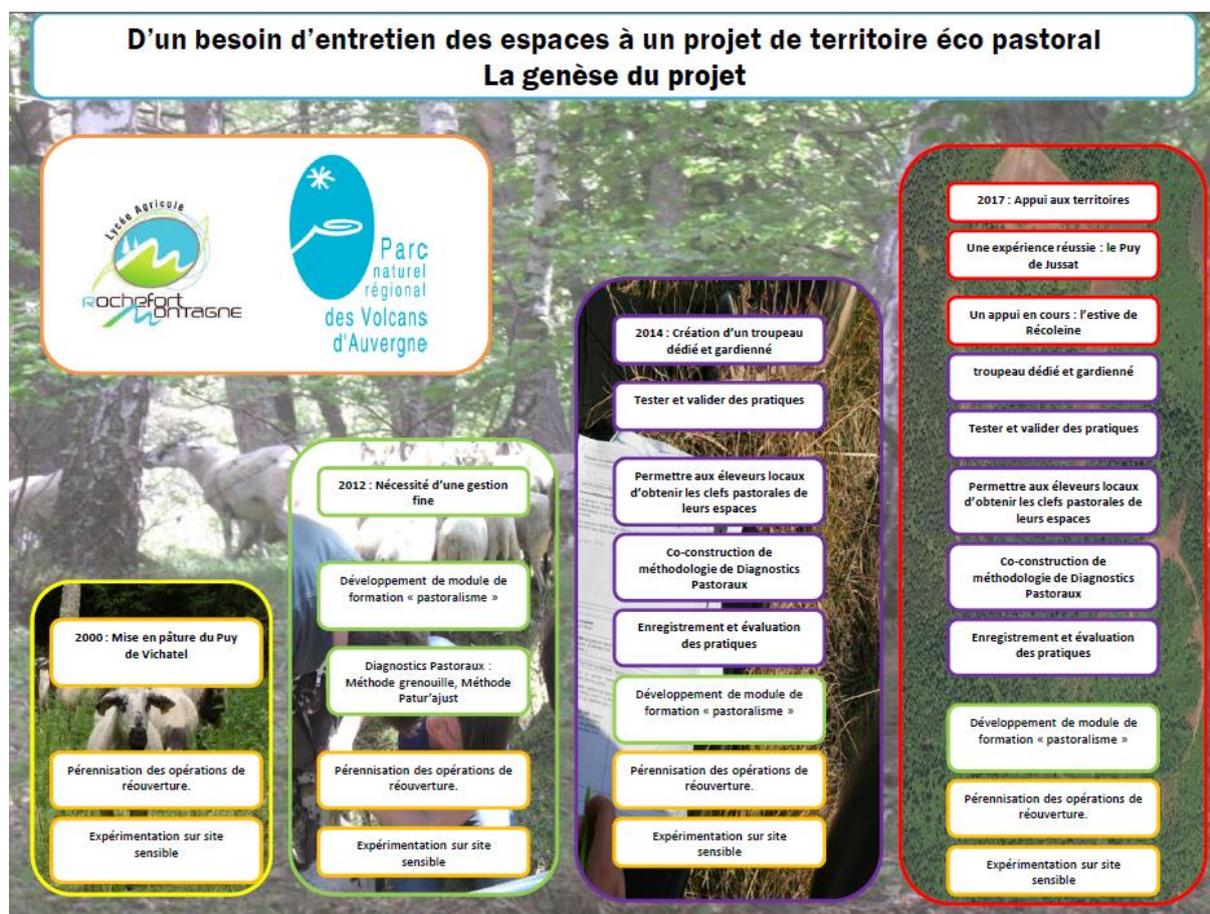
- **un poste saisonnier entièrement dédié au troupeau** (Gestion du troupeau, lien avec LPA, accompagnement des nouveaux projets)
- **la gestion du secteur Vichatel/Montlosier**
 - * Montlosier = base arrière du troupeau : autonomie fourragère + soin des brebis
 - * Puy de Vichatel : entretien des zones Natura 2000 et poursuite éclaircies de noisetières
- **la fin de l'expérimentation sur le Puy de Jussat pour transmission à un agriculteur dès 2018**
- **l'accompagnement d'un nouveau site d'étude : le secteur des Puys de la Vache et Lassolas, estive de Recoleine** (avec programme d'actions pour 2018 dont l'intervention du troupeau mobile au pied de Lassolas)
- **l'obtention de financements de la part de la Fondation Chaîne des Puys/Faille de Limagne** pour améliorer l'équipement nécessaire au troupeau mobile et aider au financement du poste de berger/technicien agricole : l'action sera portée en 2018 par le LPA de Rochefort Montagne (dont l'embauche du salarié), avec un accompagnement fort du SM PNRVA.

2.1.3 D'un besoin d'entretien des espaces au projet de territoire écopastoral

La genèse du projet : depuis 2000, l'expérimentation sur le Puy de Vichatel et le travail en commun avec le LPA de Rochefort Montagne, en lien avec les mises en valeur pastorales d'autres secteurs et l'accompagnement des estives, ont permis de définir en cette fin d'année 2017 un « **projet de territoire écopastoral** ».

- l'expérimentation Puy de Vichatel/lien LPA de Rochefort Montagne/troupeau mobile

Des premières actions de réouvertures sur le Puy de Vichatel, suivies de l'arrivée du troupeau ovin, la mise en place de modules de formation sur le pastoralisme pour les élèves du LEPA (avec test de différentes méthodes d'analyses) jusqu'à la création du troupeau mobile gardienné et l'expérimentation sur sites, s'est construite une réflexion pour un modèle de **projet de territoire écopastoral**, qui englobe toutes les autres actions existantes menées par le SM PNRVA, le LPA et leurs différents partenaires.

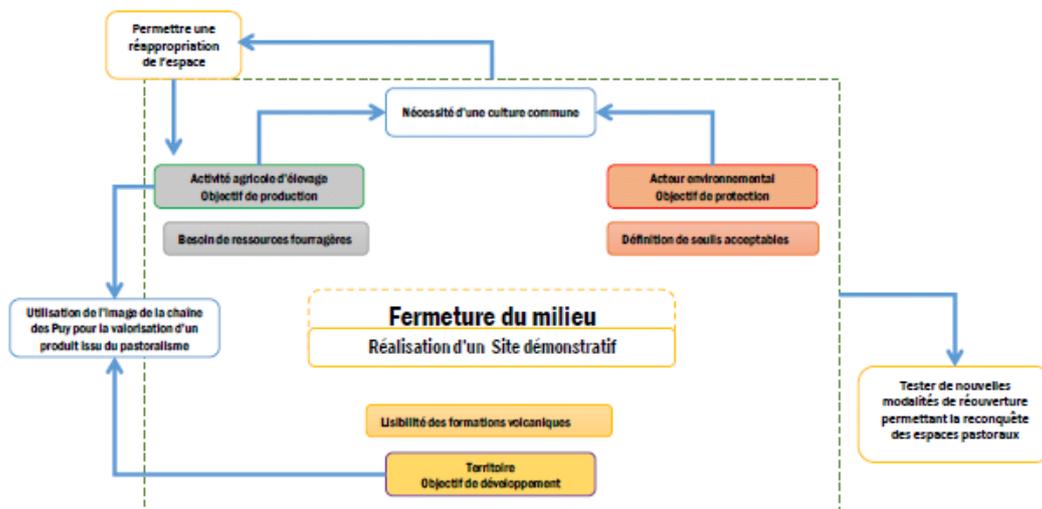


- **le triptyque du site Chaîne des Puys**

Le triple objectif commun à l'ensemble du secteur de la Chaîne des Puys pour les différents acteurs locaux est :

- Un souhait de **maintien du tissu agricole et de l'activité locale**
- Une mission de **préservation de la biodiversité**, notamment dans les secteurs Natura 2000 (engagement de la France vis-à-vis de l'Europe) ou sur les espèces patrimoniales présentes
- Une attente pour le **maintien de l'intégrité et de la lisibilité des édifices volcaniques** (site classé et projet Patrimoine Mondial)

A savoir que **l'entretien de paysages ouverts devrait se réfléchir prioritairement par l'entrée activité agricole, pour une pérennité et un lien avec l'économie locale**, même si des systèmes intermédiaires et temporaires peuvent être proposés (troupeau mobile par exemple).



- **le projet écopastoral de territoire ou la mise en lien des actions nécessaires pour ce projet**

Pour qu'un troupeau entretienne les secteurs de la Chaîne des Puys avec parfois des parties plus « ingrates » ou difficiles, il faut que la majorité de l'estive :

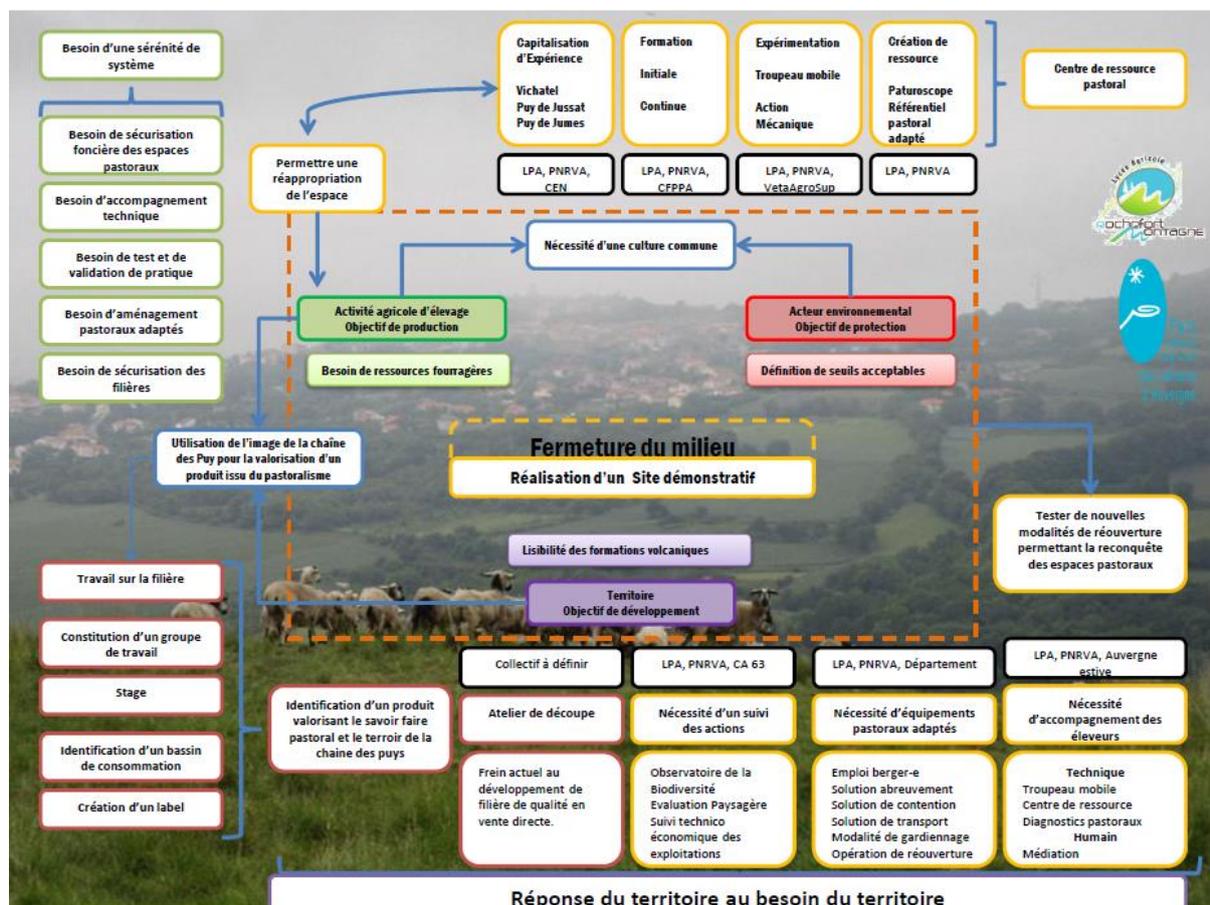
- **soit de bonne qualité** (valeur fourragère et appétence, ce qui peut être travaillé par la connaissance des milieux et les conduites de troupeaux adaptées à ces sites), **facile à pâturer** (visibilité, déplacements, gardiennage)
- **sécurisée au niveau du foncier**,
- **équipée** (par de tri, pédiluve, clôtures fixes pour la plupart des surfaces, clôtures mobiles...)
- **avec une gestion des visiteurs** (canalisation sur des chemins de qualité, informations..)

C'est dans ces conditions qu'un travail en milieu plus contraint peut être demandé à des éleveurs/bergers, d'autant que contrairement aux estives dans les Alpes ou les Pyrénées, la Chaîne des Puys et sa multitude d'édifices soustraient rapidement le troupeau à leur regard.

Pour aider les éleveurs dans leurs objectifs de production, en lien avec la préservation de l'environnement et la lisibilité des formes volcaniques, il faut travailler sur 4 volets principaux :

- **Permettre la sérénité du système agricole** : sécurisation du foncier, autonomie fourragère, équipements adaptés, surveillance des troupeaux
- **Développer la formation et la transmission des connaissances et expériences** : Centre de ressources pastorales
- **Assurer l'accompagnement des éleveurs** dans leurs projets
- **Impulser la consolidation de la filière** : produit adapté au terroir, équipements spécifiques (abattoir mobile ou non, atelier de découpe, conditionnement...)

C'est ainsi qu'est défini le **projet de territoire écopastoral**, en partant du tryptique (objectifs communs permettant d'éviter la fermeture du milieu) et en déclinant les actions à mener pour atteindre ces objectifs, sachant qu'une grande partie de ces actions sont actuellement menées par les différents partenaires.



2.2 / Des actions en faveur de la Biodiversité

2.2.1 Un préambule à la création d'un Observatoire de la Biodiversité

Les agents de la cellule Chaîne des Puys et ceux du service Biodiversité, ressources et espaces naturels (EP2) œuvrent à différents niveaux pour la connaissance et la préservation de la biodiversité en Chaîne des Puys :

- **Etudes d'amélioration des connaissances, relevés et suivis** d'espèces,
- **Veille** écologique, relevé **des infractions** (parfois en lien avec l'ONCFS)
- **Partage d'information** lors des portés à connaissance (documents de planification), des demandes de bureaux d'études, des projets des partenaires
- **Mise en place de Mesures Agro-environnementales** (Natura 2000)

Pour autant, il manque d'une vision d'ensemble sur ce secteur ; d'autant que dans le cadre du projet Patrimoine Mondial, et surtout d'un site présenté au titre des sites naturels, il est nécessaire que « toutes les opérations prévues dans le plan de gestion et le programme d'actions répondent à l'objectif général de maintenir et améliorer le bon état écologique du périmètre chaîne des puys- faille de Limagne ».

C'est ainsi que l'action : « Observatoire de la Biodiversité » du programme 2016-2020 du projet Patrimoine Mondial décline les objectifs suivants :

- > Faire de la biodiversité un paramètre à prendre en compte dans le choix des opérations de gestion, notamment pour l'adaptation des travaux d'aménagement ;
- > Avoir une instance décisionnelle de référence sur le volet biodiversité ;
- > Mettre en œuvre des actions de préservation pour certaines espèces ;
- > Pouvoir suivre l'évolution de la biodiversité.

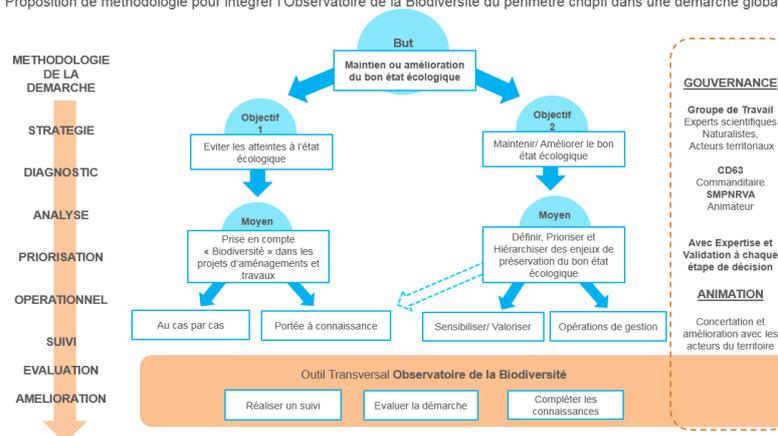
C'est une **approche globale des milieux et de leurs enjeux** pour une **gestion pertinente** qui souhaite être développée en premier, par la réalisation **d'une étude**; l'**Observatoire** sera inscrit dans un second temps en tant qu'**outil d'aide à la décision** avec des objectifs de suivi, d'évaluation et d'amélioration de la démarche globale

De plus, un **comité scientifique** a été créé par le Département pour prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagements et travaux en amont.

En **2017**, le SM PNRVA a créé un groupe de travail spécifique pour co-construire **les attendus de l'étude participative** (lancée en 2018 sous réserve d'obtention des financements) qui permettra:

- de caractériser le « **bon état écologique** » de référence,
- de prioriser les **enjeux de préservation**
- de définir un **programme d'action** (sensibilisation, gestion)

Proposition de méthodologie pour intégrer l'Observatoire de la Biodiversité du périmètre chdpfl dans une démarche globale



2.2.2 Un exemple d'actions spécifiques : la préservation d'espèces inféodées au milieu forestier et le début d'une trame forestière

Aujourd'hui la chaîne des Puys est couverte sur plus des 3/4 par la forêt soit 10 500 ha, répartis comme suit : 4 500 ha pour la forêt publique et 6 000 ha pour la forêt privée ; cette dernière étant représentée par de très nombreux petits propriétaires.

La Faille est également très boisée, ainsi qu'une partie des flancs du plateau de la Serre.

Depuis 2011 un **travail sur le recensement des forêts importantes écologiquement** sur la Chaîne des Puys est mené.

L'objectif de ces connaissances est de développer à terme une trame de vieux bois fonctionnelle pour la biodiversité, avec des zones protégées à l'échelle du site classé avec mise en contexte du massif qui nous occupe avec ce qui se passe autour, avec notamment :

- * des arbres à loges
- * des arbres habitats
- * des ilots de sénescence
- * ...

Ces actions de connaissances et de sensibilisation (des propriétaires, des élus, des structures gestionnaires et des différents services publics) commencent à porter leurs fruits. En effet, les **premiers îlots de sénescence** (plus d'intervention sylvicole) viennent d'être validés en forêt publique (Saint Genès Champanelle, St Ours les Roches, Charbonnières les Varennes, Aydat ...).

Actuellement, 24ha sur 10 000 (soit 0,25% de forêt réellement protégées dont 12ha du SM PNRVA) sont en ilots de sénescence.

Un suivi des petites chouettes de Montagne : Chouette de Tengmalm est mené depuis 2016.

En France, on trouve ces espèces plus spécialement dans les forêts dominées par le Hêtre et les résineux. Majoritairement constituées de Hêtres, d'Epicéas et de Sapins, les forêts de la Chaîne des Puys constituent un milieu favorable pour ces deux espèces. L'objet de ce travail, mené par le SM PNRVA et avec différents partenaires (LPO, ONF, CPIE...) en 2017, a été d'améliorer et d'actualiser les connaissances sur leur répartition dans un premier temps et d'intégrer les connaissances dans la gestion sylvicole.

Les forêts de la Chaîne des Puys constituent encore aujourd'hui, à l'échelle auvergnate, un bastion pour la Chouette de Tengmalm. Au vu des évolutions des pratiques forestières et d'une demande en bois toujours croissante, il apparaît comme primordial de connaître précisément les zones de reproduction et l'évolution des populations de ces deux espèces. Ces données permettront, en accord avec les propriétaires et les gestionnaires, d'adapter les pratiques et les itinéraires techniques sylvicoles afin d'assurer au minimum le maintien des populations en place.

Sur les 45 mailles de prospection établies en 2017, 23 ont été réalisées par les agents du Parc , les autres par des bénévoles.



2.3 / Quelques actions spécifiques de gestion de la fréquentation

2.3.1 La gestion des manifestations sportives : les évolutions 2017

La Chaîne des Puys et Faille de la Limagne est un site de proximité pour les associations sportives locales qui organisent depuis des années de nombreuses manifestations sportives sur l'ensemble du territoire.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA) suit de très près les manifestations sportives non motorisées, localisées sur le secteur de la Chaîne des Puys/faille de Limagne, et ce depuis près de 10 ans (**voir bilan 2016**).

Deux actions principales guident son action :

- Le **suivi des manifestations sportives** au cas par cas
- La création **d'outils d'aide à la gestion des manifestations** sportives (instruction, encadrement, démarches de progrès, partage en ligne des informations pour éviter les doublons)

Le suivi a occupé très fortement des agents du Parc en 2017 avec une **augmentation conséquente du nombre des manifestations sportives** (engouements pour les trails notamment) et la proposition des outils tutoriels pour le dépôt des dossiers et l'agenda global.

Sur le terrain, **27 nouvelles manifestations sportives** sont venues s'ajouter en 2017, ce qui porte à **95** le nombre d'organisations traversant pour tout ou partie la Chaîne des Puys/faille de Limagne. Ces événements ont généré 232 parcours différents sur le site.

Bilan et résultats (nombre d'itinéraires)	2017	2016	2015
Course à pied	49	45	34
VTT	64	58	38
Pédestre	75	58	52
Equestre	10	10	8
Orientation	10	1	2
Chiens de traîneau	0	2	0
Cyclo	14	NC	NC
TOTAL (Nombre de parcours)	222	174	135
multiactivité	10	33	10
manif_multiparcours	57	137	113
manif_monoparcours	39	37	19
TOTAL (Nombre de manifestations)	96	68	59
Nombre de participants	NC	26281	22379
Moyenne de parcours par manifestation	2,3	2,6	2
Moyenne de participants par manifestation	NC	386,5	379
Moyenne de participants par parcours	NC	151	166

Le **temps de terrain va d'ailleurs croissant concernant les vérifications**, ce qui nécessite une implication de l'ensemble de l'équipe des **4 gardes nature** alors que cette tâche impliquait un ou deux Gardes Nature maximum jusqu'en 2014. Il faut ajouter à cela le **temps d'assistance administrative** indispensable pour assurer l'envoi des avis du Parc, le remplissage des bases de

données adresses, les mails de relance pour obtenir des tracés au format GPS, le temps consacré à cartographier ces parcours sur SIG ...

Ce travail important, rigoureux, permet de **placer le SMPNRVA comme partenaire incontournable et référent par rapport aux organisateurs** qui semblent apprécier ces efforts d'animation de réseau pour informer, sensibiliser et partager les meilleures pratiques possibles en fonction des possibilités des associations.

Il est incontestable que ces manifestations comptent pour une part non négligeable (400 personnes en moyenne par manifestation cette année) de la fréquentation totale du site, même si celle-ci reste inconnue.

Il est donc primordial :

- **de poursuivre la qualité du suivi fourni** par l'équipe qui, à défaut de limiter le phénomène, s'efforce de l'accompagner en tenant compte des enjeux du site.
- **de conserver à moyen terme un nombre limité de puys accessibles aux manifestations sportives pédestres** (pas de manifestations VTT sur les puys autorisées jusqu'à présent)
- Ces puys accessibles devront faire l'objet d'une **implication croissante des organisateurs quant à leur entretien**. Les quelques expériences menées en la matière montrent que cette implication est bien acceptée et peut être efficace si ces chantiers sont bien coordonnés.
- **Les gardes doivent rester en première ligne** sur ces actions de terrain.

Mais la loi a évolué cette année (Décret du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives) : le **régime d'autorisation disparaît** pour les manifestations sportives non motorisées, les faisant basculer au régime de **simple déclaration**, qui peut intervenir seulement 1 mois avant l'évènement.

Un **travail devra être mené avec la Sous-Préfecture d'Issoire**, référente en la matière, pour gérer différemment ce site sensible. Les outils de partage pourront intégrer la plateforme numérique de l'Etat, et une réflexion pour la **création d'un arrêté préfectoral** devra être menée, afin de garder à minima le niveau d'exigence existant jusqu'en 2017 et ne pas régresser.

2.3.2 La mise en réseau des acteurs de police de la nature

Depuis 2012, le SMPNRVA a signé une **convention de partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)**, lui permettant notamment de développer des patrouilles communes, en particulier sur la problématique de la circulation motorisée : ainsi, l'équivalent de **20 jours par an** sont consacrés par les deux parties pour des tournées communes.

En 2017, ce type d'opération a permis notamment que **3 PV** soient réalisés par l'ONCFS ; les propriétaires (commune et privés) ont porté plainte et le SM PNRVA s'est porté partie civile. Le relationnel étroit entre ces deux structures permet aussi le suivi d'autres infractions (comme les dépôts de déchets et les feux de camps) et le suivi de la faune, notamment des suivis en soirée sur certains oiseaux (Bécassine par exemple).

En parallèle, les services de la Préfecture ont organisé cette année une journée conjointe de toutes les forces de police concernés par la police de la nature (Juin), en lien avec le Procureur et le CD63 :

- ONCFS
- Gendarmerie
- Police municipale
- ONF
- Gardes Nature du SM PNRVA

Cette opération relevait avant tout d'une opération de sensibilisation des publics et de meilleure connaissance des différentes parties ; elle devrait être reconduite en 2018 et permettre une mise en réseau plus globale.

Elle a souligné le manque d'arrêtés municipaux complets et homogènes sur lesquels s'appuyer pour verbaliser notamment.

Enfin, l'association Dômes Union a recruté en cette fin d'année un garde privé assermenté, ce qui permettra un renfort sur le secteur central.

ANNEXES

1/ Extraits de la Convention d'Objectifs pour le projet d'inscription au Patrimoine Mondial, signée le 1^{er} Décembre 2015

PREAMBULE

Depuis 1977, date de création du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la Chaîne des Puys bénéficie d'une politique concertée d'aménagements visant tout à la fois la protection de l'intérêt patrimonial de ce site exceptionnel et le développement des activités humaines dans le respect des principes du développement durable.

La richesse de ce site et, plus particulièrement, la singularité de ce patrimoine géomorphologique et naturel ont conduit le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable à classer en 2000 la totalité de la Chaîne des Puys au titre de la loi de 1930 relative aux sites et paysages.

En 2005, le Département s'est engagé dans une Opération Grand Site qui s'est concrétisée en 2008 par l'obtention du label Grand Site de France accordé au Puy de Dôme, site phare de la chaîne des puys et emblématique pour tout le département.

Depuis 2005, la Région apporte son soutien financier à des travaux de restauration et d'aménagement de sites dans la chaîne des Puys et à l'animation technique réalisée par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour suivre les travaux et exercer une veille et une médiation sur le site.

Dans la continuité de cette dynamique, le Département du Puy-de-Dôme appuyé par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, par les services de l'Etat, par le Conseil régional d'Auvergne, par le PRES, par la communauté d'agglomération s'est engagé dans la constitution et le portage d'un projet d'inscription du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Partageant les enjeux et les objectifs d'une inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Département du Puy-de-Dôme, l'Etat, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et la Région ont signé le 27 septembre 2011 une convention pour la protection de la valeur universelle de la chaîne des Puys et faille de Limagne, relative à la mise en place du plan de gestion et d'une gouvernance adaptée.

Engagés depuis 2007 pour la candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'ensemble tectono-volcanique de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, les signataires, dans le cadre de relations bilatérales avec le Parc des Volcans, déploient les moyens nécessaires à la constitution de la cellule de suivi et à la réalisation d'opérations relevant du plan de gestion. Ils participent activement aux différentes instances constituées à savoir le comité technique, le comité exécutif et la commission locale.

Dans l'objectif de renforcer la candidature du site, et afin d'assurer la cohérence, la lisibilité, l'opérationnalité et la pérennité de leurs engagements, les signataires entendent formaliser leur collaboration au travers d'une convention multi partenariale et pluriannuelle.

Article 4 : Aire d'intervention

L'aire d'intervention de la cellule de suivi est constituée du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne et peut ponctuellement apporter une expertise et intervenir sur les édifices volcaniques non compris dans ledit périmètre qui sont en prolongement de celui-ci notamment les lacs Pavin et Servières, le Gour de Tazenat. (Cf. : annexe : carte du périmètre patrimoine mondial).

Ce périmètre peut évoluer ponctuellement sur simple décision du Comité exécutif de la Chaîne des Puys-faille de Limagne.

Article 5 : Missions

La cellule de suivi de terrain s'attache à assurer une veille et une médiation sur le terrain, ainsi qu'à participer aux actions qui concernent les domaines de la gestion de la fréquentation, de l'agriculture, de la sylviculture et de l'environnement décrites dans le plan de gestion 2015-2020 et en particulier :

- la conception et la réalisation de projets d'aménagement ;
- l'accompagnement de projets de partenariat publics ou privés sur le terrain ;
- l'entretien des aménagements ;
- la conciliation des usages, l'information et la formation des publics (hors promotion touristique) ;
- la surveillance du site et la veille écologique ;
- l'évaluation conjointe annuelle du plan de gestion et de l'état du bien ;
- la participation à la définition des orientations développées sur le périmètre ;
- la participation aux diverses réunions nécessaires à la mise en œuvre de ces missions et du mode de gouvernance.

Un avenant, validé par le Comité exécutif après avis du comité technique, précisera chaque année le programme d'actions à mettre en œuvre ainsi que les moyens humains et financiers correspondants.

Article 6 : Composition

Rattachée au Parc des Volcans, cette cellule de suivi de terrain est composée :

- d'un(e) responsable ;
- d'un(e) chargé(e) de mission ;
- d'un(e) agent technique ;
- de quatre gardes nature ;
- d'un emploi saisonnier de garde nature (6 mois consécutif ou 2 fois 3 mois) ;
- d'un poste de secrétariat (60% ETP).

Ces emplois sont issus majoritairement du personnel d'ores et déjà affecté au Parc des Volcans, qui fait alors l'objet d'un redéploiement en interne ou d'un recrutement, à l'exception du poste de chargé(e) de mission à temps partiel. Ce dernier fait l'objet d'une convention spécifique dite « convention de mise à disposition » conclue entre le Département et le Parc des Volcans dans le respect des conditions qui régissent la mise à disposition telles que définies à l'article 61-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

14.6 Engagements du Parc des Volcans

Le Parc des Volcans intervient en tant que maître d'ouvrage de plusieurs opérations.

Il s'engage à :

- Assurer la mise en place de la cellule de suivi ;
- Transmettre au Département un rapport annuel précisant l'atteinte des objectifs et l'état de réalisation des actions mises en œuvre.

Il assure la protection de la valeur universelle exceptionnelle dans la mise en œuvre de sa charte.

Il explique et promeut auprès des habitants et des différents acteurs du territoire la valeur universelle exceptionnelle.

2/ Rappels sur les actions de mise en valeur paysagère en lien avec une gestion pastorale

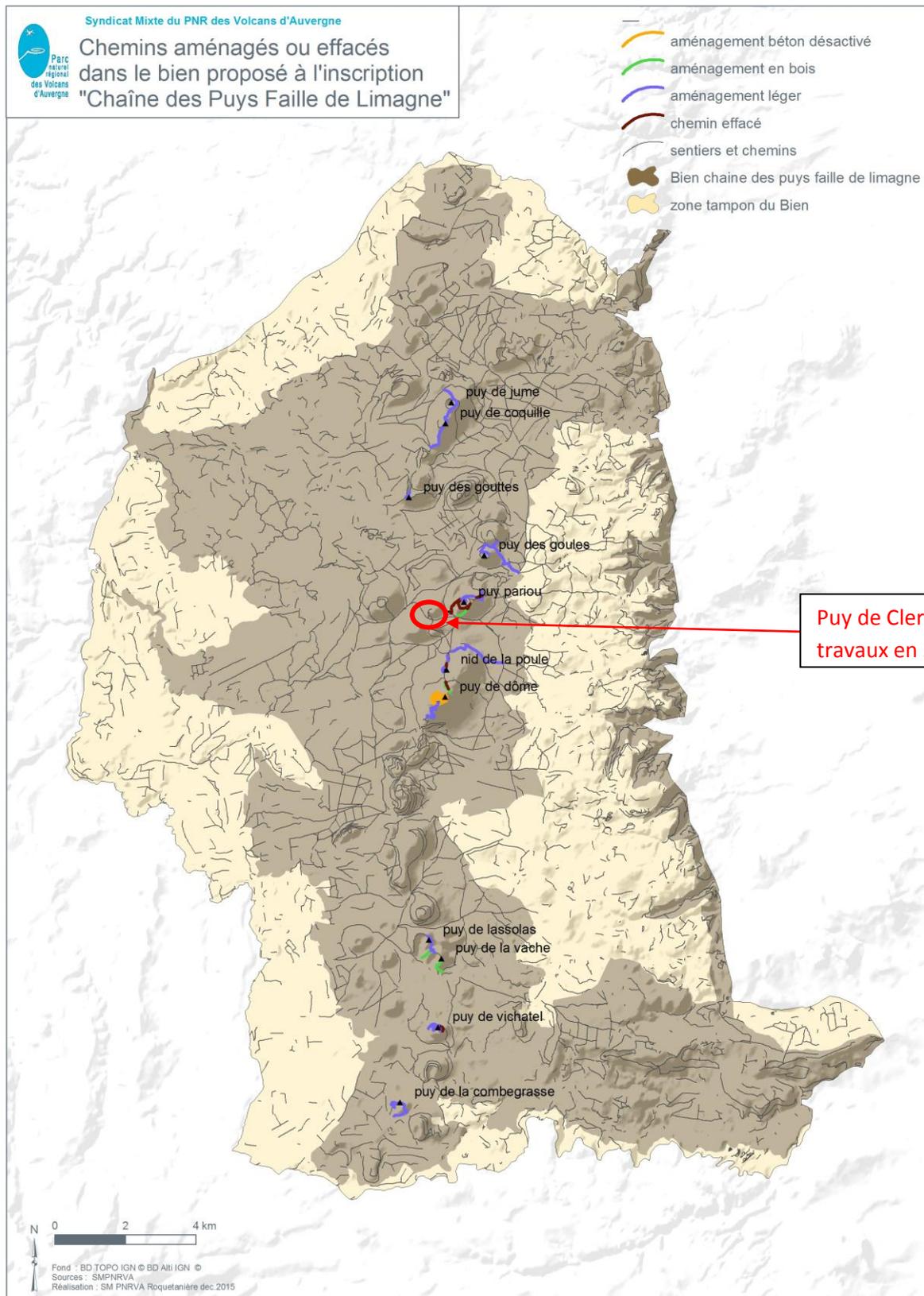
	Sites concernés	Action de mise en valeur paysagère
Réalisés	Domaine de Montlosier (propriété du SM PNRVA)	Réalisés par le SM PNRVA <ul style="list-style-type: none"> - acquisition en 2004 des parcelles autour du site de Montlosier suite à la tempête de 1999 (fonds européens + Régionaux+ SM PNRVA) :anciennes péciaires en chablis - nettoyage des chablis, chaulage, semis, clôtures et convention de pâturage en Agriculture Biologique (bovins et ovins)- réouverture de points de vue sur les Puys de la Vache et Lassolas
	Puy de Vichatel (propriété du SM PNRVA)	Réalisés par le SM PNRVA <ul style="list-style-type: none"> - acquisition de parcelles du puy de Vichatel dont sommet et cratère (entre 2003 et 2015) - réouverture du cratère et de points de vue (coupes et broyage) de façon ponctuelle, en lien avec la pression du pâturage - gestion pastorale expérimentale de brebis avec le Lycée agricole de Rochefort Montagne depuis 10 ans, ouverture dans le cadre de contrat Natura 2000, garde nature bergère à partir de 2015 et troupeau mobile, études/suivi des milieux (dont Natura 2000)
	Puys de Jumes (propriété sectionnale)	Réalisés par le CENA (Conservatoire des Espaces Naturels d’Auvergne) dans le cadre des actions du CEPIV + Contrat Natura 2000 (lien avec le SM PNRVA) - 2014 à 2017) <ul style="list-style-type: none"> - Travaux d’ouverture du cratère du Puy de Jumes et point de vue (coupes de ligneux), - pâturage de brebis par un éleveur local
	Puy de Combegrasse (propriété sectionale, gérée par un SMGF)	Réalisés par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière SMGF d’Aydat (Partenariat avec la SM PNRVA pour l’élaboration du projet : montage du dossier de demande d’autorisation en site classé et du dossier de demande de subvention Datar/Massif central)) – 2014/2015/2016 <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du puy de Combegrasse par suppression des accrus de pins sylvestres (et broyage) et mise en pâture par 3 agriculteurs locaux ; Partenariat avec la SM PNRVA pour l’élaboration du projet (montage du dossier de demande d’autorisation en site classé et du dossier de

		<p>demande de subvention Datar/Massif central)</p> <p>Réalisé par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude floristique (pastorale et biodiversité, année 0), - clôtures supplémentaires pour la gestion des troupeaux - fourniture de semences adaptées (semées par les agriculteurs) - réflexion conduite de pâturage
	Puy des Gouttes (propriété sectionnale)	<p>Réalisé par l'exploitant agricole (accompagnement SM PNRVA) : 2013/2014</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement de l'estive par des Mesures Agro-Environnementales, dans le cadre de Natura 2000 : lutte contre l'enfrichement, broyage zone d'ajoncs et arrachage de semis de résineux dans le cratère
	Puy de Pariou/Petit Puy de Dôme (Bien non délimités en associations)	<p>Réalisé par le SM PNRVA + éleveurs + propriétaires - 2013/2014</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures Agro-Environnementales dans le cadre de Natura 2000 : lutte contre l'enfrichement, coupes de ligneux principalement noisetiers (flanc est du Puy de Pariou, secteur du petit puy de Dôme), conduite de pâturage -
	Puy des Goules (Bien non délimités en association, convention avec Dômes Union)	<p>Réalisé par le SM PNRVA + éleveurs + propriétaires – 2015/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - coupes des noisetiers et genêts du cratère : broyage pour ouverture avant pâturage : 2015 et 2016, conduite de pâturage
	Secteur Puy de Monteillet (sectionnaux, gestion commune de Nébouzat)	<p>Réalisé par la commune de Nébouzat, travaux à partir de 2012 (Dossier autorisation site classé réalisé par le SM PNRVA en 2007)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défrichage (plantations de résineux, accrus de résineux) et remise en pâture
	Puy de Pourcharet	<p>Réalisé par l'estive de Recoleine, section bovine (accompagnement SM PNRVA) : 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures Agro-Environnementales dans le cadre de Natura 2000 : Broyage genêts et fougères, enlèvement semis résineux, conduite de pâturage – 2013/2014

	<p>Chauroux (sectionnaux, SMGF, pied des Puits des Goules et Sarcoui)</p>	<p>Réalisé par le SMGF d'Orcines (gestion ONF) : 13.5 ha – 2016/17</p> <ul style="list-style-type: none"> - « débroussaillage d'une zone » par exploitation des bois (accrus et feuillus) sans dessouchage, conservation d'îlots (et valorisation en bois énergie des broyats)- idée agroforesterie - 2 passages d'un broyeur forestier (souches et branches restantes) - L'entretien sera réalisé par l'estive bovine <p>La coopérative d'estive Orcines (section bovine) a réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clôtures - Les dispositifs d'abreuvement (citerne 3000 l)
A venir	<p>ASL 1 (bien non délimités en ASL, est PDD Grand Sault et petit Sault, cime de la Plaine)</p>	<p>Sera réalisé par l'ASL 1 et/ ou collectivités (voir si tout ou partie), secteur Cime de la Plaine, Grand Sault/Petit Sault</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de clôtures - réalisation d'une conduite d'eau avec sortie d'eau - étude d'impact (site classé, Natura 2000) - défrichage d'une péciaire - « débroussaillage partiel » de plusieurs secteurs (noisetières principalement) <p>Réalisé ou à réaliser par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude sur les cheminements - accompagnement terrain pour définir les projets, devis - dossiers de demande d'autorisation et de subvention - suivi de travaux <p>Réalisé ou à réaliser par le CD63 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement juridique sur les statuts de l'ASL - faisabilité alimentation en eau
	<p>ASL 2 (bien non délimités en ASL, Puits de Côme et Aumône, Chabanne Vieille)</p>	<p>Sera réalisé par l'ASL 2 et / ou collectivités (voir si tout ou partie), secteur Chabanne Vieille/La Fumade</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de clôtures - réalisation d'une conduite d'eau avec sortie d'eau - étude d'impact (site classé, Natura 2000) - « débroussaillage partiel » de plusieurs secteurs (noisetières principalement) <p>Réalisé ou à réaliser par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude sur les cheminements - accompagnement terrain pour définir les projets

		<ul style="list-style-type: none"> - dossiers de demande d'autorisation et de subvention - suivi de travaux <p>Réalisé ou à réaliser par le CD63 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement juridique sur les statuts de l'ASL - faisabilité alimentation en eau
	Montagne de la Serre	<p>Sera réalisé par la Communauté de communes Les Cheires (accompagnement ponctuel du SM PNRVA : analyse terrain, définition des travaux et cartographie) :</p> <p>Surface concernée : 14ha</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débroussaillage mécanique ou manuel sur une partie du site, par principe de layons - Mise en place de clôture
	Puys de la Vache et Lassolas – Estive de Recoleine	<p>En cours de réalisation par la mairie de St Genès Chapanelle, le CD63 et le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une association de propriétaires pour les Puys de La Vache et La Mey <p>Sera réalisé par le Syndicat de Recoleine, le SM PNRVA et le LPA de Rochefort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'estive de Recoleine, expérimentation, équipement - Maintien de l'estive et amélioration de lisibilité des formes volcaniques dans le respect du site et des Habitats Natura 2000:

3/ Rappels sur la gestion des cheminements



**Calcul des linéaires d'aménagements de chemin et d'effacement des chemins ou des zones dégradées,
par Puy concerné, hors travaux d'entretiens**

Nombre de Puy concernés	Détail de la zone concernée	Structure Maître d'ouvrage	Année	Chemins en aménagements légers (drains ouverts, puits perdus, plessis en bois, bionattes)	Chemins aménagés en bois (escaliers/plateforme surélevées)	Chemins aménagés en béton désactivé	Chemins effacés : linéaires	Effacement de zones érodées hors chemins (surfaces)	Résultats 2017 écompteurs : Nombre de passages (certains visiteurs font des aller et retour)
1	Puy de Jumes	SM PNRVA	2015	1				300	16409
2	Puy de Coquille	SM PNRVA	2015	1,3					12361
3	Puy des Gouttes	SM PNRVA	2015	0,25					17830
4	Puy de Sarcoui	SM PNRVA	2009 2016	0,2 0.4					24010
5	Puy des Goules	SM PNRVA	2009	1,97 (linéaire pris depuis le stationnement)			0,02	260	
6	Puy de Pariou Est	SM PNRVA	2006		0,5		0,1		127 237 à l'Est (un certain nombre font l'aller et retour) 77 108 au Nord (il manque 2 mois de relevé suite à un incident)
	Puy de Pariou Ouest	SM PNRVA	2006				0.65		
	Puy de Pariou nord	SM PNRVA	2006	0,86			0,17		
	Sommet du Puy de Pariou	SM PNRVA	2006 et 2010				0,62		
	Cratère du Puy de Pariou	SM PNRVA	2006, 2008 et 2010	0,24				500	

7 Puy de Dôme	Sommet du Puy de Dôme	CD63	XXXX			1.92			xx
	Chemin des Muletiers (Sud)	CD63	XXXX	1,4					124817
	Chemin des chèvres (Nord)	SM PNRVA	2006 et 2014	0,58	0,46		0,67		89419
	Gravouses	SM PNRVA	2009	1.8					
8 Puy de La Vache		SM PNRVA	1995 et 2006 2016-17	0.5	0,8				52916
9 Puy de Lassolas		SM PNRVA	2014 2017	0,67	0.3				32468
10 Puy de Vichatel		SM PNRVA	2011 et 2014	1,15			0,17		15846
11 Puy de Combegrasse		SMGF Aydat	2014	1,3					8409
		SM PNRVA	2017	0.5					
Total en km				14,12	2,06	1,92	2,4		

11 Puy concernés et 20,5 km de chemins aménagés ou effacés concernés